

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du Conseil Municipal du 25 juin 2019

Etaient présents : MM. D. Louvet, G. Lecarpentier, J-M. Elter, Mmes S. Accadebled, I. Mulac.

Absents excusés : MM. V. Legrix, R. Simon (pouvoir à Mme Accadebled), B. Tapin (pouvoir à Mme Mulac).

Secrétaire de séance : Mme Accadebled

En début de séance, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal afin d'ajouter la présentation de nouveaux points à l'ordre du jour :

- Devis et subvention toilettes publiques ;
- Récolement des collections du Musée Langlois ;
- Demande de subvention D.R.A.C. pour récolement.

Accord du conseil à l'unanimité.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2019

Adopté à l'unanimité.

II – PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE EAU POTABLE 2018

Monsieur le maire présente au conseil le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. Les différents indicateurs techniques et financiers sont retracés.

Le conseil entérine la gestion 2018 en adoptant sans réserve le rapport annuel du service d'eau potable.

Adopté à l'unanimité.

III – RÉVISION PRESTATION ASSAINISSEMENT

Après avoir revu les conditions de cette prestation validée le 17 juin 2019, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

IV – TRANSFERT HAUTE DORETTE

Monsieur le maire expose au conseil que l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Haute Dorette au 1^{er} janvier 2020 conduit à un transfert des biens du service d'eau potable et des transferts budgétaires. Il précise que le transfert des biens prévoit que le réservoir sur tour du Hameau est conservé par la commune et qu'un procès-verbal de transfert sera établi. Il indique également que les transferts budgétaires concerneront les amortissements et les annuités d'emprunts.

Adopté à l'unanimité

V – DEVIS ET SUBVENTION TOILETTES PUBLIQUES

Monsieur le maire rappelle au conseil que la somme de 30 000,00 € a été inscrite au budget primitif pour l'installation de toilettes publiques. Il propose de contacter des entreprises pour l'établissement de devis et de formuler une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adopté à l'unanimité

VI – RÉCOLEMENT DES COLLECTIONS DU MUSÉE LANGLOIS – DEMANDE DE SUBVENTION D.R.A.C.

Monsieur le maire présente au conseil la proposition établie par Madame Muriel GILLOT pour la réalisation du récolement des collections du musée Langlois qui s'élève à 3 000,00 € H.T. Il précise que la D.R.A.C. propose une subvention de 2 500,00 €.

Beaumont-en-Auge, le 27 juin 2019

Le Maire,



Daniel LOUVET

